



Bulletin du **M**ouvement des **T**ravailleurs **M**auriciens
en France

N° *Soutien*

LE MAURICIEN EN FRANCE

Mouvement des Travailleurs Mauriciens

N° 1

Date: 19 7 75

EDITORIAL:

2 ANS DEJA

Voilà deux ans déjà, qu'une poignée de compatriotes courageux de toutes races et de toutes religions, fondait, avec l'aide du Comité de Défense des Droits et de la Vie des Travailleurs Immigrés (CDDVTI), le Mouvement des Travailleurs Mauriciens (MTM).

Dès 1973, le MTM obtenait la régularisation de plusieurs milliers de travailleurs mauriciens, ouvriers et étudiants-travailleurs qui vivaient en France depuis 1971, sans papiers et dans de conditions précaires.

En décembre 1973, une délégation du MTM et du CDDVTI se rendait à l'île Maurice pour mettre le gouvernement mauricien face à ses responsabilités: malgré les promesses de Ramgoolam, premier ministre, rien de concret n'était entrepris pour mettre fin à la situation dramatique des travailleurs mauriciens en France.

Il ne restait plus, aux travailleurs mauriciens, qu'à compter sur leur propre force.

Dans la lancée de la grève de la faim de la rue Dulong, à laquelle quatre mauriciens, dont deux femmes, avaient pris part, tous les mauriciens entrés en France avant le 1er avril 1974 obtenaient la possibilité de se faire régulariser.

PUNIR LES PATRONS NEGRIERS

c'est que, depuis 1971, des charters, frétés par des "negriers", pour des patrons français, arrivaient régulièrement en Belgique, deux fois par mois, portant le nombre des travailleurs mauriciens en France à plus de 6000.

Le MTM décidait alors d'entreprendre des actions contre les patrons français qui abusaient ainsi de la confiance des travailleurs mauriciens, les laissant à plus de 15.000 kilomètres de leur île natale.

Ainsi, Silverio, entrepreneur de travaux publics à Troyes, à la suite d'un procès intenté contre lui par 28 travailleurs mauriciens, devait, à titre de dédommagements, leur verser 24 millions.

A Paris, 12 travailleurs mauriciens que la Légion étrangère avait abusé en leur promettant de l'embauche, obtenaient, grâce à l'action du MTM et du CDDVTI, une carte de travail.

Toutes ces actions ont montré qu'il est possible, lorsque les travailleurs mauriciens s'organisent, de punir les patrons negriers, et de garantir par là même le droit pour tous à la carte de séjour et de travail.

Tel est le sens des actions menées par le MTM jusqu'à ce jour, et qu'il entend poursuivre, en se renforçant dans différentes directions:

-emploi: déjà, a été mis en place à Paris un "comité d'action sociale et d'orientation pour les travailleurs immigrés", chargé de trouver du travail à tous les immigrés. Son adresse sera communiquée dans notre prochain bulletin.

-chômage: nous sommes en liaison avec le "collectif chômage" qui se chargera d'aider tous les travailleurs mauriciens qui pourraient avoir des problèmes à se faire inscrire ou à recevoir les allocations auxquels ils ont droit "collectif chômage" M. Andler 75 260, BP 4206 Paris Cedex 06.

-liaisons avec les autres immigrés: dès la rentrée, le MTM se donne comme but la liaison avec les travailleurs africains, comme il l'avait fait cet hiver avec les travailleurs arabes.

-lutte contre la vie chère: dès cet automne, le MTM mettra en place une coopérative d'achats de produits mauriciens, permettant à tous et à toutes de s'approvisionner en produits nationaux à des prix défiant toute

concurrence.

TOUS UNIS ATOUR DU MTM

L'ensemble de ces mesures, jointes au renforcement du MTM (campagne d'adhésion, prise de cartes, cotisations) permettra seule aux travailleurs mauriciens sans papiers de faire entendre leur voix quand l'heure de la régularisation aura sonné.

Déjà, profitant des mesures prises par le gouvernement français en faveur de la reconstitution des familles, un grand nombre de mauriciens seront régularisés cet été.

Il faut que cette régularisation continue.

SEULE, L'UNITE DES TRAVAILLEURS MAURICIENS EN FRANCE DANS LE MTM PERMETTRA CETTE PROCHAINE VICTOIRE.

Dès à présent, la commission exécutive du MTM, soutenue par l'ensemble des organisations démocratiques, syndicales et immigrées, appellent tous les mauriciens à se réunir le 21 septembre à la mutualité, 5 rue St. Victor, Paris 5ème, dans la soirée.

Mouvement des Travailleurs
Mauriciens

contact: dimanche apres midi: 2 avenue Stéphane Mallarmé, eglise Sainte Odile, metro Porte de Champerret, Paris 17ème, à partir de 15 heures.

mercredi soir: 154 rue St.Maur, de 18 heures à 20 heures, un camarade tient une permanence. tel: 357 5850

..

LE GUIDE PRATIQUE DES TRAVAILLEURS MAURICIENS EN FRANCE

Si tu es interpellé par la police, que faire?

si tu es sans papier, tout ce que tu risques c'est de te voir remettre un avis de refoulement/ mais la police ne te renvoie jamais à l'île Maurice car ça coute trop cher. Si jamais la police te reprends une seconde fois, débarasse toi du premier avis de refoulement, et fait comme si tu n'avais jamais eu affaire à eux.

Si tu es accusé par la police d'un délit, voici quelques renseignements et conseil élémentaires: la police a droit de te garder 24 heures, et dans des cas tres exceptionnels 48 heures. Tu n'es pas forcé de répondre aux questions que te posent les policiers et le plus sage et de dire: "je n'ai rien a déclaré". Si tu es victime de coups il faut les signaler à l'inspecteur qui t'interrogeras pour qu'il les marque dans ton dossier. Tu n'es obligé de répondre qu'à l'interrogatoire d'identité. Si au bout de la garde à vue, tu es déféré devant le "tribunal des flagrants délits", tu as le droit de refuser d'être jugé par ce tribunal et de demander d'attendre 15 jours pour préparer ta défense. Il est toujours plus avantageux d'attendre, car les tribunaux de "flagrant délit" sont infiniment plus sévères que les autres. Voici l'adresse de quelques avocats amis auquel tu pourras toujours faire appel: collectif d'avocats, 52 Boulevard d'Ornano, tel:252 35 00. Tu peux demander là à parler à Maître hélène Masse, et, Maître Henri Legrand.

pour en savoir plus sur tes droits, deux brochures:
le petit livre juridique des travailleurs immigrés, du GISTI, petite collection Maspero, IOmf,
guide du chômeur, Inf. Tu te le procureras en écrivant au "collectif chômage". Voir page I.

Dans le prochain bulletin du MTM, plein d'informations sur tes droits concernant la santé, les congés maladie, les allocations familiales, le chômage. En attendant tu peux toujours essayer de te renseigner auprès d'un délégué syndical.

adresse du MTM à Troyes: comité de soutien aux travailleurs mauriciens, 52 rue Jaillant-Deschainets.

BILAN DE LA LUTTE DES SANS PAPIERS ETE 1975

TROYES, le 6 mai. Le tribunal de Grande Instance de Troyes condamne les responsables de l'entreprise Silvério à de lourdes amendes et de fortes indemnités pour trafic de main d'oeuvre étrangère. C'est la première fois en Europe qu'un patron négrier est condamné. Mais cette condamnation n'est pas le fait de la justice française, mais l'aboutissement d'une longue lutte (15 mois) menée par 28 mauriciens et leur comité de soutien composé de français et d'immigrés. La presse nationale et internationale relate cet événement capital qui explique l'immigration clandestine : derrière les agents recruteurs et les charters il y a toujours des employeurs sans scrupules et une administration complice.

PARIS, le 22 mai. A Sainte-Odile : Conférence de presse organisée par le MTM, le CDDVTI, le Syndicat de la magistrature, le GISTI. Cette conférence commente le jugement de Troyes et annonce qu'il y a au moins 2000 mauriciens sans papiers actuellement en France. Ces mauriciens sont en France depuis la fermeture de l'immigration. Certains sont employés au "noir", sans droits, sans sécurité sociale, mal payés. Soumis à leurs employeurs ils connaissent les conditions de l'esclavage. Les contrôles de police de plus en plus fréquents, les fameuses opérations coups de poing, les terrorisent. Cette situation est intolérable.

PARIS, le 1er juin. 300 mauriciens se rassemblent à Sainte Odile, tous sans-papiers. Ils nomment une commission exécutive pour diriger leur lutte. Cette commission se réunit chaque mercredi soir.

BRUXELLES, le 4 juin. Une délégation de mauriciens et des journalistes du Figaro vont en observateurs à l'arrivée d'un avion-charter. 156 mauriciens débarquent pour la première fois en Europe. Tous viennent chercher du travail. 40 vont à Londres les autres à Paris. Deux compagnies ont rempli l'avion : la Transocéan club et le Cercle mauricien de l'Europe. Le Cercle assure l'liaison en car Bruxelles-Paris pour l'IOOF. Le billet train coûte 54 F. Nombreuses femmes viennent pour être employées de maison. La plupart ont eu leur passage payé par leurs futurs employeurs. On a constaté que ni les autorités belges ni les françaises ne tamponnent les passeports. Aucun mauricien ne savait que l'immigration était stoppée en Europe. Beaucoup était sans argent. Le MTM assura l'accueil à la gare du nord.

PARIS, le 6 juin. A 11 H, une délégation du MTM et du CDDVTI est reçue au Ministère de la Coopération, par MM Random et Arnould. Arnould est chargé de mission pour les affaires mauriciennes. Il revenait de Maurice. La délégation demande l'annulation de toutes les procédures d'expulsion et la régularisation de tous les travailleurs mauriciens en situation irrégulière.

PARIS, le 11 juin. Hotel de Paris, rue des Petites Ecuries. A la suite d'un contrôle de police 41 mauriciens sont menacés d'expulsion. Le comité intervient auprès de Mr Abelin, ministre de la Coopération et du député du 10ème Mr Marcus. Abelin intervient personnellement auprès de Poniatski.

TROYES, le 14 juin. Grande Fête des immigrés pour la victoire des mauriciens. Des délégations de mauriciens sans-papiers de toute la France se rassemblent. 1500 immigrés arabes, portugais, africains, turs, mauriciens

PARIS, le 16 juin. Une lettre ouverte et 300 signatures sont déposées à l'ambassade de l'île Maurice par une délégation.

le 17, 30 mauriciens vont au Sénat. Le chef de cabinet de M Poher reçoit les représentants du MTM. Poher doit aller à Maurice au Congrès de la Francophonie le 14 septembre. Il s'est engagé à intervenir auprès de MR CHIRAC.

le 18, les mauriciens sans papiers sont invités par le Secrétariat d'Etat à l'Immigration pour exposer la situation des 2000. Mr Moreau-Desforge reçoit la délégation. Il ne s'engage qu'à alerter Mr Dijoud.

le 20, une délégation demande une audience au Premier Ministre à l'Hotel Matignon. Nous attendons la réponse.

En même temps, parallèlement aux interventions auprès des pouvoirs publics, le Comité de Défense et le MTM mène la lutte contre l'existence du marché clandestin du travail. C'est l'existence de ce marché du travail qui crée les sans-papiers. Il faut des sans papiers pour certains secteurs économiques. Voilà pourquoi nous sommes allés trouver les organisations des patrons. Les PMI, petites et moyennes industries. La Fédération du Batiment, et la FNEN, fédération nationale des entreprises de nettoyage. Pendant 2 heures les mauriciens ont occupé le siège de la FNEN et retenu le secrétaire permanent Mr Fauconpré. Chaque fois il s'agit d'exiger des patrons qu'ils interviennent auprès de Mr Dijoud. Fauconpré a sur notre pression téléphoné au Secrétariat d'état à l'immigration.

D'autres délégations se sont rendues à la presse. Figaro, Quotidien de Paris, Afrique Asie, Libération, La Croix, Le Nouvel Observateur?, RTL et Europe N°1.

Ile MAURICE, le 30 juin. Ramgoolam rend compte de la situation des mauriciens en France devant le parlement. Il déclare qu'il a reçu notre lettre ouverte et un télégramme du gouvernement français. Il annonce qu'il est prêt à recevoir tous les expulsés. Il ne dit pas qu'il crée 2000 emplois nouveaux pour les 2000 menacés d'expulsion. Il est critiqué par l'opposition LESAGE et DUVAL. Duval exige la régularisation des 2000 sans papiers.

Conférence de presse de Béranger le 1er juillet. Le MMM annonce des manifestations au moment de la tenue du Congrès de la Francophonie si une "solution humaine n'est pas trouvée". Voir Week-End du 2 juillet.

MARLY le ROI, le 6 juillet. Les mauriciens de Marly, l'Etang la ville et des environs se rassemblent nombreux dans un local de l'église St Thibaut. Ils créent un comité local.

VERSAILLES, le 13 juillet. Premier rassemblement des mauriciens de Versailles. au Centre Huit, 8 rue de la porte de Buc. Ils appellent à un nouveau rassemblement des mauriciens des Yvelines en août.

PARIS, les 12 et 13 juillet. Fête de la Villette. Un stand des mauriciens vend des spécialités mauriciennes qu'on ne trouve pas à la Samaritaine, pour populariser la lutte des sans papiers.

PARIS, le 15 juillet. Une délégation va à la préfecture de police. Reçue par MR le Cabec. Elle demande que les mesures annoncées par DIJLOUD soient appliquées. En effet, depuis le 1er juillet les travailleurs mauriciens ont le droit de faire régulariser ou de faire venir leurs conjoints et leurs enfants. Mais, les préfectures n'ont encore reçues aucune consigne.

Pour vaincre, il faut multiplier les comités locaux. Partout où il y a des mauriciens il faut s'organiser et répandre les informations. Et préparer le RASSEMBLEMENT DU 21 SEPTEMBRE. Pourquoi cette date ? parce que CHIRAC, POHER et 150 députés francophones seront à Maurice à cette date. Pour ce rassemblement et son succès il faut contacter les camarades de Strasbourg, Lille, Dunkerque, Le Havre etc.

=====
ROMILLY, dans l'AUBE, samedi 5 juillet. Une bande de jeunes français on a attaqué les mauriciens. Les mauriciens ont été gravement blessé. Un des leurs est resté une semaine à l'hôpital: il a failli perdre un oeil, il s'agit de Hervé Lenette. Les jeunes racistes, agresseurs, leur reprochaient de leur prendre leur travail. "Négros, go home". Cette agression traduit le climat de tension entretenu par le gouvernement et les mouvements d'extrême droite. Ce qui est grave c'est que des travailleurs sont prêts à tuer d'autres travailleurs parce qu'ils croient qu'on leur vole leur travail. Le comité de Romilly et celui de Troyes se doivent de riposter en provoquant un grand débat public sur le racisme avec les jeunes travailleurs français pour expliquer pourquoi ils sont en France. Le racisme a pour fonction de diviser les travailleurs. Nous devons par tous les moyens dénoncer ces attentats, exiger d'être protégés et poser la question: avons nous le droit de travailler en France.

PRIX SOUTIEN 2 F